

DÉCISION DU PRÉSIDENT **N° D2026-103**

Objet : N°2023-07-04 - Accord-cadre pour l'entretien des espaces verts (6 lots)
Lot n°4 : Château de Chazey-sur-Ain
Modification n°2 : Approbation d'un Bordereau de Prix Unitaires supplémentaire n°2 et augmentation du montant maximum de l'accord-cadre

LE PRÉSIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU les délibérations n°2023-150 du 6 juillet 2023 et n°2025-234 du 16 décembre 2025 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la délibération n°2026-070 du 17 avril 2026 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la décision n°2023-063 du 27 juin 2023 portant acte de l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance en date du 26 juin 2023, de l'accord-cadre à bons de commande, passé en procédure formalisée, relatif à l'entretien des espaces verts pour le secteur du Château de Chazey-sur-Ain, constituant le lot n°4, à la Société TERIDEAL TARVEL à WISSOUS (91), pour un montant total de 6 517,95 € HT calculé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif annuel, et dans la limite d'un montant maximum de 10 000 € HT par an. Ledit accord-cadre est conclu à compter du 17 juillet 2023, date de notification jusqu'au 31 décembre 2024 avec possibilité d'une reconduction expresse pour une période de deux ans du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026 ;

VU la décision n°2026-032 en date du 20 février 2026 approuvant la modification n°1, ayant pour objet l'adjonction d'un Bordereau des Prix Unitaires supplémentaire n°1, suite à l'intégration du site « le Luizard » secteur de Chazey sur Ain ;

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

143, rue du château - 01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél. : 04 74 61 96 40 - contact@cc-plainedelain.fr - www.cc-plainedelain.fr

VU l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance en date du 7 juillet 2026 relatif à la modification n°2 ;

CONSIDÉRANT que pour pallier au départ de l'agent en charge de l'entretien du parc public du site du Château de Chazey sur Ain, il est nécessaire, par modification n°2, de prendre en compte lesdites prestations par l'adjonction d'un Bordereau des Prix Unitaires supplémentaire n°2 et d'augmenter le montant maximum initial de l'accord-cadre de 10 000 € HT pour l'année 2026 ;

- **APPROUVE** la modification n°2, relative à l'accord-cadre pour l'entretien des espaces verts concernant le secteur du Château de Chazey-sur-Ain, constituant le lot n°4, ayant pour objet l'adjonction d'un Bordereau de Prix Unitaires supplémentaire n°2 et l'augmentation du montant maximum de l'accord-cadre d'un montant de 10 000 € HT pour l'année 2026.
- **PRÉCISE** que l'augmentation du montant total maximum initial de l'accord-cadre induite par la modification n°2 est de 10 000.00 € HT soit une hausse de 25 % portant ainsi le nouveau montant total maximum de l'accord-cadre à la somme de 50 000 € HT en application des dispositions prévues aux articles aux articles L2194-1 2°, R2194-2 et 3 du Code la Commande Publique.
- **DÉCIDE** de signer la modification n°2 et tous les documents s'y rapportant.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 20/07/2026
Publiée le 20 JUIL. 2026*

Fait à Chazey-sur-Ain,
Le 20/07/2026

Le Président
de la Communauté de communes,
Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN



Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

143, rue du château - 01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél. : 04 74 61 96 40 - contact@cc-plainedelain.fr - www.cc-plainedelain.fr